

## UTILISER DE MANIÈRE AUTONOME TELEPAC

Filière  
maraichage  
Bio

date de mise à jour : 07/04/23

### OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION

- Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC
- Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC ;
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration ;
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide ;
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Des exercices pratiques seront proposés, exercices en lien avec les productions et activités des participants. Aussi la manipulation de Telepac se basera sur un dossier test. Un temps conclusif de la formation (1h30 maxi) pourra permettre une prise en main par le stagiaire de son propre dossier ;
- Chaque participant doit avoir en permanence à sa disposition un poste informatique connecté à internet ;
- Un support de la formation sera remis à chacun des stagiaires.



#### PLUS D'INFORMATIONS :

Bertille Gieu - Agribio 05

0603079488- maraichage05@bio-provence.org



### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : APEX brewpub - Chorges

Date : **jeudi 14 avril 2023**

Durée : 7 h

Horaires : 9h - 17h

Repas : pique nique partagé.

Intervenant : Coline BRAUD, CA05 avec plus de 20 ans d'expérience en dossier Télépac

Responsable de formation : Bertille Gieu, conseillère maraichage bio à Agribio 05

Public : maraichers.ères

Pré-requis : aucun

Tarif : 16 €/heure. Prise en charge par Vivéa selon son éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation

Modalités d'évaluation : En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction.

**Besoin de vous faire remplacer ?**

**Contactez votre service de remplacement.**

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 2 jours avant le début

Inscription : [cliquez ici](#).

Nombre de stagiaires : minimum 4 et maximum 8

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

Conditions générales de formation : [cliquez ici](#).

**Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

### A APPORTER :

- un ordinateur portable, une multiprise
- votre numéro de PACAGE et votre code télépac